



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030418

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/01/2025 11H38 C:022636 I:09242

V/Email reçu le Jeudi 23/01/2025 a 11H38

V/REF.IMM. 0119

IMMEUBLE : LE 47/49 DU DAUPHINE
47-49 RUE DU DAUPHINE
69003 LYON

SDC '47/49 Rue du Dauphiné'
C/O ORPI KEY SOLUTIONS
29, PLACE JULES GRANDCLEMENT
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 12 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N49 - CONTACTER MME ZAMESSO TEL*06 13153823*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN REFOULEMENT EU DANS L'ALLEE

Donneur d'ordre : Mme S. SOUPLY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 23/01 A 18H45 :

REPERAGE DES LIEUX ET MISE EN PLACE DU MATERIEL

- NOUS CONSTATONS QUE LE PIED DE COLONNE EST EN SURCHARGE CE QUI PROVOQUE
UNE FUITE AU NIVEAU DES JOINTS

- CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE SUR LA TRAINASSE
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA COLONNE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

SUITE A LA SURCHARGE DE LA COLONNE, LA FUITE A ENDOMMAGEE LE PLAFOND
DES GARAGES

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 24/01/25 a 08H40 ssouply@orpi.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 24/01/25 a 08H40 M. Y MBOUNTCHA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030418

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,00	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 23/01	2	170,03	340,06
2,00	Sup.H.50%-HP 100L/200B +17h/20h-Sa 7/12h	2	85,02	170,04
TOTAL H.T.				539,22
T.V.A. a 10,00%				53,92
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>593,14</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

CentreAppels SERVIMO

De: ssouply@orpi.com
Envoyé: jeudi 23 janvier 2025 11:38
À: CentreAppels SERVIMO
Cc: ymbountcha@orpi.com; gaelle.mens@orpi.com; pascalezamesso@gmail.com
Objet: [[R46418]] DEMANDE INTERVENTION URGENTE COLONNE

Bonjour,

En notre qualité de syndic de la copropriété 47/49 RUE DU DAUPHINE 69003, nous vous mandats en urgence pour un refoulement d'EU allée 49.

Merci de prendre contact avec Mme ZAMESSO au 06 13 15 38 23

Pouvez-vous nous communiquer un délai d'intervention ?

Vous en remerciant par avance
Sincères salutations,

Séverine SOUPLY
Assistante Syndic
Orpi Key solutions
Vente | Estimation | Location | Gestion | Syndic
29 place Grandclément, 69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 72 05 50 00